

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODS REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

NOTE D'INFORMATION N° 43

VEHICULES HY.TT

BOITE DE VITESSES

Fixation arrière

Depuis le 15 Octobre 1967, le support arrière H 133-03 de boîte de vitesses est fixé par des vis de $\emptyset = 9$ mm (au lieu de 7 mm).

Les arrêtoirs sont supprimés.

Le carter de boîte de vitesses est modifié (taroudage à 9 mm) mais son numéro est inchangé.

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Vis de $7 \times 17,5$ de fixation du support arrière de boîte de vitesses (coef. 4)	484-S	
Vis de 9×22 de fixation du support arrière de boîte de vitesses (coef. 4)		530-S

REPARATION.

En cas de remplacement d'un carter de boîte de vitesses, il est possible de récupérer le support ancien modèle.

Pour cela :

- aléser les quatre trous $\varnothing = 7,5$ mm à $\varnothing = 9,75$ mm,
- exécuter un lamage de $\varnothing = 19$ mm, de profondeur suffisante pour obtenir une portée parfaitement plane de chacune des quatre vis n° 530-S.

Le couple de serrage de ces vis est de 38 à 42 mAN (3,8 à 4,2 m.kg).